

**DEPARTEMENT DES  
ALPES MARITIMES**



COMMUNE DE  
**Villeneuve Loubet**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Monsieur Lionnel LUCA, Maire de la commune de Villeneuve Loubet, certifie qu'il a été procédé à l'affichage aux lieux ci-après :

- à la Mairie Principale, Place de la République (panneau d'affichage extérieur),
- à la Mairie Annexe, 149 avenue Jacques Yves Cousteau (panneau d'affichage extérieur),
- au service urbanisme , 2 avenue des Rives (panneau d'affichage extérieur),

De l'avis d'enquête publique, daté du 25 octobre 2023 concernant la procédure de déclaration de projet n°2 du PLU de Villeneuve Loubet approuvé le 26 septembre 2013 et modifié, qui a été affiché depuis le 3 novembre 2023 et pendant toute la durée de l'enquête publique, prolongée jusqu'au vendredi 5 janvier 2024 17h00 inclus.

Ainsi que de l'avis de prolongation d'enquête depuis le 22 décembre 2023 et de l'avis de transfert d'enquête au commissaire enquêteur suppléant depuis le 4 janvier 2024, et ce jusqu'au vendredi 5 janvier 2024 17h00.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Villeneuve Loubet, le 08 janvier 2024.



**Lionnel LUCA**

Maire de Villeneuve Loubet  
Vice-Président de la Communauté  
D'Agglomération Sophia Antipolis